

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation contact@mupras.com
- Prise en charge pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alali Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alali Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-550193

108 208

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 5960	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Faihia ABDELAZIZ			
Date de naissance : 11/07/1962			
Adresse : 34, Rue 17 Sefri El Ghoul			
Tél. : 06 74 68 39 35	Total des frais engagés : 526,80 Dhs		

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 06/02/2023	
Nom et prénom du malade : M. YOUSSEF HASSAN	
Lien de parenté : Lui-même	
Nature de la maladie : S. de pression	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 06/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL HAKIM CASABLANCA SARL AL HAKIM DOCTEUR MOHAMED ALAOUI 100, Rue Angle 64/16, Lot. Sekelia Oulfa Casa - Tél.: 0522 90 71 60.	22/11/2012	526,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratique en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

## Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Psychiatre des Hôpitaux de France

- Ex Médecin-Chef de pôle :
- Pôle de Santé Mentale et d'Addictologie dans le Calvados
- Ex-Psychiatre à l'institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P) dans l'Orne
- Ex psychiatre Adultes et Enfants au Centre de Médecine Physique et Réadaptation (C.M.P.R) dans l'Orne
- Ancien membre du réseau de l'obésité dans l'Orne

طبيب متخصص في الأمراض النفسية والعقلية لدى المستشفيات الفرنسية

• طبيب رئيس قطب سابق :  
قطب الأمراض النفسية والعقلية والإدمان بالكافادوس

• طبيب متخصص لدى معهد العلاجات التعليمية والتربوية بلورن (سابقا)

• طبيب متخصص لدى معهد الترويضي للكبار والأطفال بلورن (فرنسا)

29/04/22

Casablanca, le :

Lot: SF0524C  
Per: 06/2024  
PPV: 108DH00

Fatki Abdelaaziz

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebââ Casablanca  
Teralithe 250 mg. B100 cp  
P.P.V : 67,60 DH

6 118000 060895

67,60 x 03  
202,80 / eralithe 250 mg.



Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebââ Casablanca  
Teralithe 250 mg. B100 cp  
P.P.V : 67,60 DH

6 118000 060895

Lot: SF0524C  
Per: 06/2024  
PPV: 108DH00

108,00 x 03  
324,00

108,00 x 03  
324,00



Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebââ Casablanca  
Teralithe 250 mg. B100 cp  
P.P.V : 67,60 DH

6 118000 060895

Lot: TA0007C  
Per: 01/2025  
PPV: 108DH00

526,80



PHARMACIE AL HAKIM CASABLANCA  
SARAKOU  
STELLER & ALAOU  
100, Rue Angle 6A/16, Lot Sekellia  
Tél: 05 22 22 50 10 - 05 22 90 71 00

Dr. Tarik BENJELLOUN  
Psychiatre  
16 Bis Rés. Essouror Angle Youssef Hassan 1<sup>er</sup>  
Tél: 05 22 22 50 10 GSM: 0661 08 93 17